



Mon ex compagne ne paye plus sa part de crédit immobilier

Par **jeffasia**, le **19/03/2012** à **19:32**

Bonjour, rnon a contracter un crédit immobilier 50/50.apres séparation avec mon ex compagne non marié ni pacsé,elle ne peut plus payer sa part du crédit,elle n'est pas solvable.je ne peux pas payer tout seul.elle a pris un appart en location et ne paye plus sa part.elle a quitter expres son emploi.quels recours puis-je avoir pour m'en sortir??merci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **19/03/2012** à **20:18**

Bonjour, lorsque vous avez signé le crédit il devait y avoir une clause de solidarité entre vous pour le paiement donc si elle ne paye pas c'est à vous de payer sinon vous risquez de voir passer l'huissier. Attention si vous le logement, elle est en droit de vous demander une indemnité d'occupation qui se calcule sur la valeur locative du bien et en fonction de sa part,. La meilleure chose à faire c'est de vendre la maison ou de lui racheter sa part cordialement

Par **jeffasia**, le **20/03/2012** à **12:20**

bonjour et merci d'avoir répondu.je n'occupe pas l'appartement.il est en vente.je suis chez mes parents car avec le crédit je ne peux pas me nourrir.j'arrive pas a payer tout le crédit avec sa part je suis a découvert.je m'en sors pas.que faire??merci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **20/03/2012** à **13:02**

Bonjour, vendre au plus vite l'appartement et faire valoir devant le notaire chargé de la vente toutes les factures du crédit, des taxes, des travaux que vous avez fait en demandant à ce que sa part des non paiements soit déduit de sa part de la vente, cordialement

Par **jeffasia**, le **20/03/2012** à **18:42**

bonsoir, je vous remercie de vos réponses.